

**Intervention de Jacques FEYTE, Maire de Neuville s/Oise, à la soirée inaugurale du 8 mars 2006 du lancement du débat public sur l'A 104.**

- Le Conseil Municipal avait formulé une motion en décembre 2004, qui est en contradiction avec le dossier du maître d'ouvrage sur le passage de l'A 104 à Neuville s /Oise (rendez-vous est pris avec le maître d'ouvrage).

- Aujourd'hui le Conseil Municipal me donne mandat pour exposer ses réflexions :

-Le prolongement de l'A 104 est une nécessité économique maintenant et non pas dans 20 ans.

- Le tracé historique du val d'Oise, N1, de Méry s/Oise jusqu'à Neuville s/Oise est une solution qui permettrait de requalifier la N184 en boulevard urbain dans la traversée d'Eragny s/Oise.

- le tracé historique C1 depuis Neuville s/Oise où l'étude environnementale est très incorrecte, ne serait-ce que par la construction des logements de jeunes et d'étudiants de la ZAC de Neuville – Université, a l'inconvénient d'aboutir dans les Yvelines où les réflexions sur l'environnement ne sont pas terminées et où la desserte des zones économiques sont sur la rive gauche et non sur la rive droite comme le sera la plateforme multimodale de liaisons fluviales et ferrées constituant les enjeux de demain où l'énergie pétrole deviendra la rareté.

- Choisir les solutions les moins coûteuses pour répondre au besoin d'aujourd'hui et sans péage.

- Avoir le courage d'évaluer les besoins pour les 40 ans à venir, ce qui pour nous, démontre que le tracé C1 par Neuville s/Oise n'est plus pertinent.

- C'est ce dossier que nous constituons pour alimenter le débat public, c'est ce dossier que nous défendrons pour nos administrés et pour les générations futures, c'est ce dossier que je vous proposerai Monsieur le Président de la Commission Particulière du débat public francilienne avec l'accord unanime du Conseil Municipal de Neuville s/Oise.